

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GOLFE-DU-SAINT-LAURENT**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité Régionale de Comté du Golfe-du-Saint-Laurent, tenue le 24 avril 2019 à 14 h à la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent au 29, chemin d'Aylmer Sound, bureau 400, Chevery.

**EST PRÉSENTE :**

Madame Darlene Rowsell Roberts                      préfète suppléante, administratrice Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent.

**SONT PRÉSENTS PAR TÉLÉPHONE :**

Monsieur Randy Jones                                      préfet, maire de Gros-Mécatina;  
Madame Wanda Beaudoin                                  conseillère, mairesse de Blanc-Sablon;  
Monsieur Roderick Fequet                                conseiller, maire de Bonne-Espérance;  
Madame Gladys Martin                                      conseillère, mairesse de Saint-Augustin.

**SONT AUSSI PRÉSENTES :**

Madame Karine Monger                                      directrice générale et secrétaire-trésorière;  
Madame Marie Geneva Jones                              adjointe administrative et secrétaire-trésorière adjointe.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance;
2. Résolution 2019-04-10  
Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Résolution 2019-04-11  
Entente sectorielle en agroalimentaire et en agriculture nordique;
4. Période de questions;
5. Fermeture de la séance.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est à noter que tous les membres sont présents et renoncent au processus de convocation. La séance est ouverte à 14 h, Madame Darlene Rowsell Roberts souhaite la bienvenue à tous.

**RÉSOLUTION 2019-04-10      LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent du 24 avril 2019;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Gladys Martin

APPUYÉ par Monsieur Randy Jones

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent du 24 avril 2019.

**RÉSOLUTION 2019-04-11      ENTENTE SECTORIELLE EN AGROALIMENTAIRE ET EN AGRICULTURE NORDIQUE**

CONSIDÉRANT QUE les priorités d'interventions de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent identifie le bioalimentaire ainsi que l'agriculture;

CONSIDÉRANT QUE depuis 2012 des activités en agriculture nordique sont en place dans la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de recevoir un support financier dans le but de continuer les opérations des projets en agriculture nordique dans la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent et dans le but de partager les connaissances acquises aux partenaires de notre région;

CONSIDÉRANT QUE les activités en agriculture nordique dans la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent ont, aux cours des dernières années, épuisé le support financier disponible sous les programmes financiers réguliers;

CONSIDÉRANT QUE les activités en agriculture nordique dans la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent sont en péril pour la saison 2019;

CONSIDÉRANT QU'une entente sectorielle de développement peut être l'option disponible afin de supporter ces activités et aussi d'autres secteurs économiques tels que stipulé dans les priorités d'intervention de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent.

#### **EN CONSÉQUENCE**

IL EST PROPOSÉ par Madame Wanda Beaudoin

APPUYÉ par Monsieur Randy Jones

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE SIGNIFIER au Ministère des affaires municipales et de l'habitation l'intérêt de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent à développer une entente sectorielle visant le développement bioalimentaire et de l'agriculture nordique sur notre territoire;

D'INFORMER les partenaires suivants de notre volonté : MAMH, MAPAQ, CISSS de la Côte-Nord.

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

#### **FERMETURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 14 h 17 par Monsieur Randy Jones, appuyé par Madame Gladys Martin que la séance soit levée.